



DOCUMENTS REQUIS

1. Une photo d'identité.
2. Une photocopie de l'extrait d'état civil individuel récent ou du passeport pour les étrangers (en présentant l'original).
3. Si vous êtes déjà bachelier, une photocopie du baccalauréat libanais ou de son équivalent, certifiée par le ministère libanais de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. **La photocopie certifiée du baccalauréat est exigée si vous postulez à la période tardive ou au second semestre.**
4. Les relevés de notes des classes de seconde et de première pour la période anticipée. Pour les périodes régulière et tardive ainsi que pour le second semestre, les notes des classes de seconde, de première et de terminale.
5. Un récapitulatif des relevés de notes des classes de seconde et de première, certifié par l'établissement d'origine, selon le format joint.
6. Une photocopie certifiée des études supérieures déjà validées et des diplômes universitaires déjà obtenus, ainsi que de leur éventuelle équivalence accordée par l'État libanais.